

COMMISSION PARTENARIATS EXTERIEURS ET SPONSORING

Réunion : du mercredi 22 mars 2023 à 18H15.

Président : M. MASSON

Présents : MM. ENCARNACAO - MANGIN – PRETOT - PRUDHON.

Excusés : MM. CENSI - LANCELOT.

Bruno MASSON ouvre cette réunion, en souhaitant la bienvenue à tous. Il présente les excuses reçues de deux membres de la commission.

1. Point sur les différents partenaires du District

- **Groupe SGE/STPI Ronchamp :**

Tirage coupes de Haute-Saône Conseil Départemental du lundi 20 mars 2023 au siège de l'entreprise SGE/STPI à Ronchamp, partenaire de notre District.

Remerciements à Monsieur Claude Marconot pour la qualité d'accueil qui a été réservée aux clubs présents à ce tirage.

A cette occasion, le chèque de partenariat a été remis par Mr Marconot au Président du District.

Pour rappel, ce chèque sert à doter toutes les équipes finalistes des coupes de Haute-Saône U15G et U18G.

- **Crédit Agricole Franche-Comté Vesoul :**

Dotations de matériel pour manifestations (nappes, gobelets, serviettes....).

- **Leclerc Lure :**

Dotations de goûters individuels (boissons + brioches) pour les manifestations ci-dessous :

Festival U13G et U13F du samedi 8 avril 2023 (500 goûters)

Journée Nationale des Débutants du samedi 10 juin 2023 (800 goûters)

- **Assurance Groupe Allianz** :

9 agences sont concernées le partenariat/dotation maillots de matches festival U13G du samedi 8 avril 2023.

Une réunion est prévue prochainement avec Mr Hervé Galmiche, responsable agence St Martin à Vesoul, afin de pérenniser ce partenariat pour les prochaines saisons.

- **Begeot traiteur/Echenoz** :

Prise en charge d'une Assemblée Générale par saison.

Remerciement à celui-ci pour la prise en charge de l'Assemblée Générale du samedi 7 janvier 2023 à Vesoul.

2. Recherche de partenaires nouveaux

Le président de la commission demande à chaque membre de réfléchir à ce sujet, mais dans le cadre d'une action concertée.

Il est rappelé que toutes les dotations des partenaires font l'objet chaque saison d'une redistribution lors des actions du district (clubs, joueurs, dirigeants etc ...). Aucune aide ou somme n'entre dans le budget du District.

Avant de se mettre en recherche de partenaires nouveaux, il y a lieu de travailler sur les actions qui ne sont à l'heure actuelle pas dotées, notamment le concours PEF, futsal, actions football loisirs (tournois à 5 et 8, tennis ballon, golf foot...).

3. Actions/axe Fair Play

- **Challenge Fair Play** :

Bruno Masson évoque le sujet à étudier visant à pouvoir provisionner une somme au profit d'axes fair-play.

Il est rappelé la mise en place depuis plusieurs saisons à l'attention des clubs du challenge Fair Play sur deux axes : Pénalités Fair Play/Championnat pouvant engendrer des points au moins au classement final et challenge Fair Play/valorisation des clubs lauréats par division avec récompenses remises à l'Assemblée Générale du 24 juin 2023).

La commission acte la mise en place d'une valorisation du fair-play sur la saison 22/3, qui récompensera par une dotation financière de 300 euros le club des trois divisions Départemental 1, Départemental 2 et Départemental 3 qui aura comptabilisé le moins de sanctions (cartons rouges – jaunes – blancs / à partir d'un barème validé par la commission) tout au long de la saison.

S'agissant du niveau Départemental 4, et compte-tenu de la non désignation d'arbitres officiels sur la saison complète, la commission décide de ne rendre éligible à cette action que les clubs dont l'équipe de Départemental 4 est l'équipe unique du club, et de retirer de l'éligibilité les clubs qui auront connu un/des dossier(s) évoqué(s) par la commission de discipline au cours de la saison.

Le club de Départemental 4 lauréat bénéficiera d'une dotation de 4 ballons (taille adultes).

- **Clubs où il fait bon aller jouer :**

La commission valide le principe d'interroger tous les clubs du District (au moyen d'une interrogation électronique de type Google Form), afin que ceux-ci choisissent 4 clubs, toutes catégories confondues, qui symbolisent le mieux les valeurs et les axes de convivialité, de respect, d'esprit sportif et d'image du club.

Les 4 clubs distingués et lauréats seront également dotés financièrement de 300 euros.

Important : les clubs devront avoir répondu à l'interrogation pour pouvoir prétendre eux-mêmes à être éligibles et récompensés.

Les modalités de retour de cette interrogation feront l'objet d'une circulaire les précisant.

- **Mise en valeur individuelle au titre de la saison 22/23 :**

La commission valide l'interrogation qui sera faite à tous les clubs du District, visant à proposer l'identité **d'un homme** et **d'une femme** à mettre en valeur au niveau de notre instance, et qui se verra récompenser par une plaquette de reconnaissance.

4. Autres actions

Récompense aux arbitres majors de leurs groupes au titre de la saison 22/23 :

La commission confirme, tel que cela s'est pratiqué plusieurs fois déjà, la dotation qui sera faite aux quatre arbitres terminant major de leur groupe (D1/D2/D3/Jeunes) d'un sac à roulettes, via notre équipementier sportif.

L'ensemble de ces dotations seront remises lors de l'Assemblée Générale du District du SAMEDI 24 JUIN 2023 aux seuls clubs et personnes lauréats présents/es à l'assemblée.

Journée Nationale des Bénévoles :

5 bénévoles sont invités à participer à la Journée Nationale des Bénévoles 2023, qui se déroulera les 29 et 30 avril 2023 à l'occasion de la Finale de la Coupe de France.

Critères : avoir 18 ans, au moins 5 ans d'ancienneté/licence dirigeant.

La liste est en cours de validation.

Prochaine réunion : mercredi 7 juin 2023 à 18H00.

Le président de la commission

Bruno MASSON